

## Concours-photo des GoodPlanet Challenges - Règlement

Dans le cadre de la campagne des GoodPlanet Challenges, l'association GoodPlanet Belgium organise sur <u>la page Facebook</u> de la campagne, **6 concours photo** durant l'année scolaire - un concours par challenge, à destination des participants inscrits à la campagne, résidents en Belgique.

Les gagnant·e·s de chaque concours photo seront sélectionné·e·s par un jury indépendant composé par GoodPlanet Belgium. Le jury est constitué de 3 membres ayant des profils variés, incluant une expertise en photographie, en pédagogie et en climatologie. Les décisions du jury sont définitives.

Le jury évaluera les photos soumises sur base des critères suivants :

- **Créativité** : Dans quelle mesure la photo est-elle originale et innovante ?
- Pertinence par rapport au thème : Dans quelle mesure la photo correspond-elle au thème du défi ?
- Émotion : La photo transmet-elle l'enthousiasme des participants au défi ?

Chaque concours se déroulera depuis le jour du challenge jusqu'à 15 jours suivant cette date. Le(s) gagnant(s) seront annoncé(s) dans les 10 jours endéans la clôture du concours sur la page Facebook de la campagne et seront contactés également par mail.

Les concours seront préalablement annoncés via les canaux de communication de la campagne avant chaque challenge (newsletter et page Facebook des GoodPlanet Challenges).

## Les photos seront publiées sur la page Facebook des Challenges.

**Conditions de participation :** Les concours-photo des GoodPlanet Challenges sont gratuits et ouverts aux participants inscrits à la campagne durant l'année scolaire en court, résidents en Belgique.

Les participants peuvent concourir sans restriction à tous les concours-photo de l'année.

Seront éligibles, les participants ayant envoyé leurs photos dans les dates indiquées préalablement dans les communications officielles de la campagne, c'est-à-dire, via la page Facebook de la campagne ou par mail <a href="mailto:challenges@goodplanet.be">challenges@goodplanet.be</a>.

Par souci d'équité, les participants ne peuvent gagner qu'un seul concours par année.

Les participants doivent s'assurer impérativement **d'avoir l'accord du droit à l'image des personnes** présentes sur les photos. GoodPlanet Belgium décline toute responsabilité en cas de violation de ces droits. La/les photo(s) seront néanmoins retirées de la page Facebook selon indications.

Prix à remporter : Les prix peuvent varier selon le défi. Cela peut être un atelier thématique, un jeu éducatif, un déjeuner végétal à l'école, etc.

Le nom et la quantité de prix à remporter seront annoncés préalablement dans les canaux de communication de la campagne.

En participant à ce concours, vous reconnaissez **dégager Meta de toute responsabilité** et reconnaitre explicitement que ce concours n'est en aucun cas parrainé, soutenu ou géré par Meta mais bien une initiative de l'association GoodPlanet Belgium.

